

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **INVOLYS**, Société Anonyme au capital de 38.271.600,00 Dhs, siège social au 88-90 Rue Larbi Doghmi Casablanca Maroc, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social le **Jeudi 26 Juin 2025 à 9 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^{ère} RÉSOLUTION

Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ; approbation desdits comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2024 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

2^{ème} RÉSOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

3^{ème} RÉSOLUTION

Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2024 et aux Commissaires aux comptes

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2024, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2024 et pour les commissaires aux comptes pour leur mission relative à l'exercice 2024.

4^{ème} RÉSOLUTION

Affectation du Résultat de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante des résultats :

Perte net comptable :	-123.469,25 Dhs
Report à nouveau sur exercices antérieurs :	20.403.795,35 Dhs

Report à nouveau :	20.280.326,10 Dhs

5^{ème} RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat des administrateurs

L'Assemblée Générale renouvelle les mandats en qualité d'administrateurs de M. Mohamed Karim MOUNIR et M. Mourad MEKOUAR pour une période de six années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

6^{ème} RÉSOLUTION

Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, ratifie la cooptation, en qualité d'administrateur, de Monsieur Mohammed ELGARTI.

7^{ème} RÉSOLUTION

Nomination d'un nouvel Administrateur

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, nomme Monsieur Rachid HASSANE en qualité d'administrateur pour une période de six années, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030.

8^{ème} RÉSOLUTION

Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence annuels, une somme globale de 200.000,00 dirhams, et ce jusqu'à nouvelle décision de sa part, en laissant le soin au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

9^{ème} RÉSOLUTION

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.

Contact Communication Financière

Mohammed EL GARTI – Président Directeur Général
Tél: +212 529 310 000 – e-mail: m.elgarti@involys.com